

DÉLIBÉRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Département
de
L'ALLIER

Le trois novembre deux mille vingt-deux, dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de DÉSERTINES s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Monsieur BIERJON Stéphane, Vice-président du CCAS.

Date de la convocation : 25 Octobre 2022.

Arrondissement
de
MONTLUÇON

Présents : Mmes BORDAS, CHARRET, MANSAT, SEGRET et TYNDIUK
Mrs BIERJON, DUMAS et PINAUD.

Excusées : Mr SANVOISIN, Mmes MAJER, MARTIN et MONCELON

Procurations : Mme MONCELON donne procuration à Mme MANSAT
Mme MAJER donne procuration à Mme TYNDIUK

Commune

Secrétaire de séance : Mme MANSAT.

Délibération : N° 2022 - 11 - 01

de DÉSERTINES

OBJET : DECISION MODIFICATIVE n°1 – Exercice 2022 –
Virements de crédits

Le Conseil d'Administration,

CONSIDÉRANT qu'il convient d'ajuster certains crédits de la section de fonctionnement pour clôturer l'exercice 2022

APPROUVE, à l'unanimité, les décisions modificatives de crédits suivantes :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
604 (011) - 01 : Achats d'études, prestation service	- 5 000 €	
6562 (65) - 01 : Aides		+ 5 000 €

ont signé les membres présents
pour extrait conforme

Le Secrétaire de séance,

Le Président,

